

Siège : Mairie d'Arancou 64270
Tél : 05.59.38.42.65
Fax : 05.59.38.60.73
E.Mail : assojac.arancou@wanadoo.fr
Site internet : www.gitepaysbasque.fr

PROCES-VERBAL de l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2015

L' an deux mille quinze, le dix avril, à 19 heures 30, les membres de l'association se sont réunis au gîte communal « Bourthaire » sur convocation du conseil d'administration en date du deux mars deux mille quinze.

L'assemblée générale est présidée par M. Loubet Jean-Pierre en sa qualité de Président de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Le secrétariat est assuré par Mme Steinmetz Christiane en sa qualité de secrétaire adjointe de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Membres du Conseil d'Administration présents : M. Jean-Marie Boulet, M. Louis Duval, M. Jean-Claude Lautier, M. Jean-Louis Peyrebrune, Mme Mendivé Annie, Mme Moral Chantal, Mme Maité Olhasque, Mme Pouyanné Valérie, M. Franck Villaume.

Membres du Conseil d'Administration absents et excusés : Mme Dachary Martine

Le Président salut et remercie les nombreux adhérents présents dans la salle (79), dont certains sont venus de loin, et remercie également M. le Maire, Alexandre Bordes et les conseillers municipaux de leur présence

Puis, lecture de l'ordre du jour de la réunion est faite :

- Rapport moral ;
- Rapport financier ;
- Budget prévisionnel 2015 ;
- Présentation du site Internet par M. Lautier ;
- Le mot de Monsieur le Maire ;
- Prévisions animations 2015 ;
- Questions diverses ;
- Apéritif/Grillades.

RAPPORT MORAL :

Avant de commencer son rapport moral le Président promet de tenir compte des remarques qui lui ont été faites l'année précédente concernant la durée trop longue de l'A.G. Il se réjouit de la très forte participation à cette AG qui est un encouragement pour le travail bénévole des membres du Conseil d'Administration et rappelle que l'assemblée générale n'est pas une simple formalité administrative annuelle mais qu'elle est un moment important dans la vie de l'association.

C'est l'occasion d'échanges et de discussion avec les administrateurs qui s'occupent au quotidien de faire vivre l'association, de participation aux décisions prises et de propositions, de rencontres entre adhérents qui font connaissance ce jour là, et de convivialité. La participation chaque fois importante prouve que le but est atteint.

Pour continuer sur ce sujet le Président fait le point sur les adhérents de l'AJA :

Fichier des adhérents :

- Au 04 avril 2014, l'Association Jacquaire d'Arancou comptait **223** adhérents.
- **05** ont été radiés durant l'année (2 pour cause de décès, 3 pour cause de non-paiement de la cotisation deux années de suite) ;
- Durant l'année **25** adhésions nouvelles ont été enregistrées.
- Au 10 avril 2015, l'Association Jacquaire d'Arancou compte **243** adhérents.

A l'attention des nouveaux adhérents, le Président donne lecture de la totalité de l'Article 2 des statuts de l'AJA qui précise quels sont les buts et les activités de cette association.

Le Président propose de faire un rapide récapitulatif des principales activités et des diverses actions depuis la dernière assemblée en avril 2014 :

Rappel des activités :

Jeudi 01 Mai 2014

Concert Xarnegu Eguna à l'église d'Arancou avec des musiciens du Conservatoire de Musique de Bayonne et le chœur d'hommes du Pays Basque Ahoz de Bardos.

La participation de l'AJA s'est résumée à une simple aide matérielle apportée aux organisateurs.

Dimanche 15 juin 2014

Organisée pour la 7^o fois, toujours avec la même formule, la journée nationale du petit patrimoine et des moulins a connu son succès habituel.

Une soixantaine de participants de l'AJA.

Merci à Juliette Le Boulaire qui a servi d'intermédiaire et nous a mis en contact avec le responsable de la chorale Argileak pour un concert très apprécié.

Dimanche 06 juillet 2014

La journée festive organisée pour fêter l'anniversaire des 10 ans de l'AJA a rassemblé une centaine d'adhérents de l'AJA autour d'un magnifique Xikiro préparé par Joël Ithurbisque de Briscous. Un bon moment très convivial, avec un témoignage très émouvant de Michelle Durritxague sur son chemin de Compostelle.

Après avoir fêté les 10 ans, et pour ne pas attendre les 20 ans, on peut envisager de fêter les 10 ans d'existence du gîte soit en Mai 2019 ?

On a le temps d'en reparler.

Dimanche 05 octobre 2014

Journée « Sportive, Musicale et Gastronomique » organisée pour la quatrième année consécutive avec le départ simultané de 2 groupes de marcheurs depuis Sorde l'Abbaye et Saint-Palais, qui ont convergé vers Arancou.

La partie « Musicale et Gastronomique », concert et grillades ont été comme toujours à la hauteur. Encore merci aux bénévoles indispensables.

65 adhérents de l'AJA ont participé à cette journée.

Jeudi 13 novembre 2014

L'AJA a organisé avec l'Office de Tourisme de Bidache la réception des professionnels du tourisme des Pays d'Orthe. Petit déjeuner offert à leur arrivée, visite du gîte et distribution de la brochure de présentation du gîte.

Nombreuses prises de contact, pour l'instant sans retour, mais il faut semer pour récolter.

Semaine de Noël 2014

Comme chaque année l'AJA s'est associée à l'action menée par la municipalité et les enfants du village pour décorer la place du village. Le décor mis en place par les enfants et

les lumières le soir donnent un air de fête au centre-bourg et enchantent les locataires de fin d'année.

Merci à André et Jean-Louis pour l'installation et le démontage et aux conseillers municipaux Roland Palau et Jérôme Dachary qui ont pris le relais pour continuer l'action initiée par l'Association ASPEA de Mme Oyhénart.

Fonctionnement du gîte :

Le Président, avant de détailler le fonctionnement du gîte, tient à dire combien il est secondé et soutenu par Valérie et Muriel totalement impliquées au quotidien, responsables, réactives et efficaces.

Cette année 2015, Marie-France Palau viendra aider Valérie dans le travail d'accueil et d'entretien et surtout la remplacer lors de ses congés. Ainsi avec également Myriam Guillemin elles seront trois pour se partager la tâche.

Il associe également M. Jean Marc Hitta, l'employé communal, qui participe à l'entretien des espaces extérieurs du gîte.

Equipement :

L'objectif de cette sixième année d'ouverture du gîte était de terminer son équipement intérieur et extérieur.

Principaux investissements :

pour l'entretien : 1 Aspirateur Karsher

pour la literie : oreillers et taies d'oreiller

pour la cuisine : 1 lave-vaisselle Siemens – 1 Frigo Proline 240 L – 1 cafetière Delonghi - 1 grille-pain – 1 coupe-pain – 1 distributeur Maxi-Main – 48 assiettes creuses

pour la terrasse : 3 tables pliantes et 12 fauteuils

Travaux d'amélioration :

Réfection du plan de travail existant de la cuisine (carrelage), construction d'un deuxième plan de travail côté gauche cuisine, installation d'un lave-vaisselle.

Un merci tout particulier à Nicolas et à Franck principaux artisans de cette opération.

Le coût total de l'investissement 2014 est de **3.983,64 Euros**

Rappel : depuis mai 2009, le montant de l'investissement est de **37.500 Euros**.

Entretien du gîte :

Les bricoleurs-bénévoles se sont retrouvés les 5 et 6 Décembre 2014 pour un W.E. d'entretien : petit bricolage, électricité, lasure, peinture, etc... et grand nettoyage pour les dames.

Cet entretien annuel peu onéreux est indispensable et continuera sous cette forme tant que le nombre de bénévoles sera suffisant.

Remerciements chaleureux à tous et rappel que la porte reste ouverte pour ceux qui veulent rejoindre l'équipe.

Taux d'occupation du gîte :

C'est une très grosse satisfaction et cette sixième année confirme le bon départ des années précédentes.

Les groupes :

Le site internet continue à être très visité et le bouche à oreille fonctionne à plein. Beaucoup de demandeurs se recommandent d'anciens locataires ou ont connu le gîte en qualité d'invité. Certains groupes reviennent chaque année, réservant leur WE un an avant. Mariages, baptêmes, réunions de familles, anniversaires, séminaires, groupes de sportifs et associations se succèdent.

Une sixième année de fonctionnement encourageante qui dépasse les 10.000 Euros de recette hébergement.

Les pèlerins :

Il y a eu une légère augmentation du passage en 2014, 180 pèlerins se sont arrêtés pour une nuit, ce qui par rapport au nombre recensé par Saint Jean Pied de Port sur la voie de Tours représente 1 pèlerin sur 5.

La gestion du pèlerin n'est pas facile à suivre, mais on se fait un point d'honneur à les accueillir : on ne sait jamais quand il y aura un pèlerin, et ils arrivent quand on ne les attend pas, ils réservent mais ne viennent pas. Mais Valérie et Muriel gèrent...

Pour info : le dernier pèlerin de l'année 2014 est passé le 27 décembre 2014, le premier pèlerin de l'année 2015 est passé le 23 février 2015.

Un rappel pour les nouveaux adhérents :

La mise à disposition gratuite de café et de thé est particulièrement appréciée des pèlerins (Cela représente environ 1 Euro par adhérent et par an). Les pèlerins sont informés que cette petite attention leur est offerte par les adhérents de l'Association Jacquaire.

Les messages laissés sur le Livre d'OR témoignent de la reconnaissance des pèlerins et sont particulièrement élogieux sur les qualités humaines des personnes chargées de les accueillir.

Axes de travail fixés pour l'année 2014 :

Nous avons fixé lors de l'AG 2014 **2** grands axes de travail pour l'année 2014 :

1/ Refonte du Site Internet de l'Association.

Le site internet réalisé en 2008 par David Deplagne a donné entière satisfaction jusqu'à présent mais il fallait lui donner un coup de jeune. C'est chose faite avec la mise en ligne prochaine du nouveau site.

M. Jean-Claude Lautier développera ce sujet dans un moment.

2/ Aménagement et amélioration du chemin entre Sorde l'Abbaye et Saint-Palais :

M. le Maire en parlera dans quelques minutes.

Le rapport moral étant terminé, le Président demande à l'assemblée si elle a des questions à poser sur les sujets qui ont été abordés.

L'assemblée n'ayant pas de questions, le Président demande à l'assemblée d'approuver ce rapport moral. Ce qui est fait à main levée et à l'unanimité.

Le Président propose de passer à l'ordre du jour suivant et donne la parole à la trésorière de l'Association pour qu'elle présente le rapport financier :

RAPPORT FINANCIER :

Mme Mendivé Annie, trésorière de l'Association Jacquaire, fait lecture du rapport financier, et détaille les recettes et les dépenses dont le total est récapitulé ci-dessous :

RECETTES :

Total des recettes : **17.728,48 Euros**

DEPENSES :

Total des dépenses : **17.411,52 Euros**

BALANCE de l'exercice 2014 : + **316,96 Euros**

AVOIR au 31.12.2013 : + **8.253,58 Euros**

- **NOUVEL AVOIR au 31.12.2014 :** + **8.570,54 Euros**

Après lecture détaillée du rapport financier relatif aux comptes de l'Association pour l'exercice 2014, quelques précisions sur les dépenses ayant été apportées à diverses questions d'adhérents, l'Assemblée Générale approuve le dit document tel qu'il lui a été présenté.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2015

Recettes : les prévisions de recettes pour l'année 2015 sont évaluées légèrement à la hausse par rapport à l'exercice précédent soit **15.300 Euros** au lieu de 14.100 Euros.

Les demandes de subventions municipales annuelles ont été adressées aux Mairies d'Arancou et de Bergouey-Viellenave.

La demande d'aide au financement de la journée « Sportive Musicale et Gastronomique » du mois d'Octobre sera également adressée prochainement aux sponsors locaux.

Dépenses : compte tenu de la situation financière au 31.12.2014 jugée confortable, les prévisions de dépense sont estimées sensiblement à la même hauteur que les recettes soit **15.000 Euros** (soit - 300 Euros)

(Les dépenses incompressibles (téléphone, assurances, adhésion OT, maintenance site internet et entretien du gîte) se montent à 5.000 Euros.

La ligne « investissements » a été fixée à 2.500 Euros, le gîte est maintenant bien équipé.

La ligne « manifestations » fixée à 3.000 Euros pourra être revue à la baisse en cas de non obtention des subventions espérées dans les recettes.

Les dépenses en eau et électricité sont estimées à 3.200 Euros mais sont liées au taux d'occupation donc aux recettes.

A ce budget de fonctionnement vient cette année se rajouter une recette et une dépense supplémentaire de 10.500 Euros correspondant à l'aménagement de la signalétique du GR 655 et réservées exclusivement à cette opération ce qui porte le budget total de l'AJA à :

Recettes : 25.800 Euros

Dépenses : 25.500 Euros

Fixation du montant de la cotisation 2016 :

Les recettes actuelles apportées par les cotisations des adhérents permettent d'assurer le fonctionnement de l'AJA.

Le Conseil d'Administration a proposé que le montant de la cotisation de l'année 2016 qui sera demandée à partir du mois de mars 2016 ne subisse pas d'augmentation.

Le Président propose donc de maintenir la cotisation au même tarif, soit 10 Euros pour une personne seule et 15 Euros pour un couple.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le sujet financier étant épuisé, le Président propose de passer à l'ordre du jour suivant :

La présentation du site internet par M. Lautier :

M. Lautier rappelle qu'en 2013 il a fait réaliser une plaquette de présentation du gîte par une agence de publicité parisienne. C'est cette même agence qui a travaillé pour refondre le site internet autour des valeurs fortes du gîte : authenticité, modernité, simplicité et convivialité.

Le nouveau site met en avant la richesse culturelle du lieu et de ses alentours et la diversité des activités à faire et à refaire.

L'opération a été bien menée et le calendrier pratiquement respecté. Prévu pour être mis en ligne le 01^{er} avril 2015, il sera finalement opérationnel dès lundi prochain 13 avril 2015. M. Lautier a donné quelques détails techniques sur le contenu du site et invité les adhérents à aller voir le résultat sur internet dès lundi.

Tous les avis et retours seront les bienvenus.

Le financement de ce nouveau site a été assuré par trois sponsors. A la question posée par un adhérent sur les identités de ces sponsors M. Lautier préfère qu'ils restent anonymes.

De même pour le coût il laisse le soin à chacun de calculer, sachant qu'il peut être ramené à environ 5 ans de cotisations annuelles d'adhérents.

M. David Deplagne assurera la maintenance du nouveau site.

Le Président remercie M. Lautier pour son soutien et passe alors à l'ordre du jour suivant :

EXPOSE de Monsieur le Maire d'Arancou :

M. le Maire après avoir renouvelé son soutien à l'AJA, qu'il remercie pour l'animation qu'elle apporte au village, se réjouit de participer pour la 11^{ème} fois à l'A.G. et de retrouver chaque fois des visages qui sont devenus des amis, mais aussi chaque fois de nouveaux visages.

Avant de passer au sujet qui concerne directement l'AJA, le chemin de Saint-Jacques, il fait le point des projets en cours pour le village :

1^{er} grand projet, la création d'un nouveau cimetière ;

2^{ème} projet, l'agrandissement de la station d'épuration compte tenu de l'augmentation significative de la population.

Tout cela précise-t-il à titre d'information car ce sont des projets qui pèsent dans les finances d'une petite commune.

Par ailleurs, la destruction en 2014 par son propriétaire d'un puits artésien qui faisait partie du patrimoine communal fait l'objet d'une plainte déposée au tribunal et en cours d'instruction. La commune est décidée à ne pas « lâcher le morceau ».

Le gros travail de cette année 2014 s'est concentré autour des chemins que ce soit la création du chemin de Grande Randonnée GR 655, ou l'amélioration de la voie de Tours entre Sorde l'Abbaye et Saint-Palais.

De multiples réunions se sont déroulées avec les représentants du Conseil Général, de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, les maires des 11 villages traversés, et les 3 associations jacquaires concernées.

Dans la traversée d'Arancou, GR 655 et chemin de Saint-Jacques ne font qu'un, et le tracé défini évitera désormais au pèlerin environ 1 km 800 de route départementale.

Un ancien chemin rural a été ré-ouvert et les travaux d'aménagement sont presque terminés.

Il a été décidé d'installer une signalétique commune mettant en valeur le patrimoine sur les 32 kms entre Sorde l'Abbaye et Saint-Palais, pour cela le budget nécessaire a été estimé à 10.500 Euros. Le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, sollicité pour une subvention, s'étant montré à priori favorable, l'Association Jacquaire d'Arancou, a été plébiscitée pour être le porteur du projet et du dossier. Toutes les communes se sont engagées à verser leur quote-part à l'AJA si obtention de la subvention du C.G. espérée soit : 4.200 Euros.

Il est à noter que pour réaliser cette signalétique il a été fait appel à un dessinateur, grand professionnel reconnu, M. Duplantier. Du beau travail mais qui a un coût !

La prochaine réunion aura lieu ici même au gîte « Bourthaire » le vendredi 17 avril 2015, pour faire le point sur l'avancée des travaux et sur le financement apporté par les communes.

Le dossier subvention est en cours d'étude au Conseil Général, toutes les pièces demandées ont été fournies par l'AJA.

Toujours en ce qui concerne les chemins il est à noter que l'entretien jusqu'à présent est assuré par la MIFEN, et financé par le CG, mais il n'est pas sûr que cela dure. On pense que cet entretien pourrait être à la charge des Mairies.

Le Président remercie M. le Maire pour sa confiance envers l' AJA et propose ensuite de passer à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour suivant :

PREVISIONS ANIMATIONS 2015

Samedi 02 Mai 2015 :

Dans le cadre du festival Xarnegu Eguna (manifestation culturelle qui vise à promouvoir le mélange des cultures et des langues et à développer les liens intergénérationnels en milieu rural à travers une programmation festive et éclectique) organisé par le village de Bardos dans le Pays de Bidache le conteur Basque Koldo Amestoy et le conteur occitan Serge Mauhourat se produiront dans la salle du gîte Bourthaire à 17 h 00 .

L'AJA assurera le soutien logistique de cette manifestation.

Dimanche 21 juin 2015 :

17° Journée nationale du petit patrimoine et des moulins.

Nous l'organisons pour la 8° fois en partenariat avec la commune de Bergouey/Viellenave. C'est une journée toujours très appréciée. Comme l'année dernière la randonnée partira de l'église de Viellenave. Un nouveau circuit de 12 km autour des villages de Viellenave, et de Bergouey permettra de découvrir le petit patrimoine de ces villages. Les points forts habituels, visite du Moulin et de la ferme Brukiza sont bien sûr conservés. L'organisation logistique du pique-nique est confiée au comité des fêtes de Bergouey qui gardera la recette de cette prestation.

Les bénévoles de l'AJA seront encore sollicités pour organiser l'encadrement de la randonnée et l'apéritif/buffet.

Un concert aura lieu à 17 h 00 à l'église d'Arancou avec le groupe vocal mixte bayonnais **LAUHAIZETARA**, grands classiques du chant basque, profane et religieux, mais aussi plus festif en français et en espagnol.

Dimanche 04 octobre 2015 :

Journée « Sportive-Musicale et gastronomique »

C'est la 5° édition de cette journée « sportive, musicale et gastronomique » que nous organisons en partenariat avec les associations jacquaires des Landes et des Pyrénées Atlantiques, des communes de Sorde l'Abbaye, de Saint-Palais et d'Arancou

Comme chaque année deux groupes de marcheurs partiront simultanément de Sorde l'Abbaye et de Saint-Palais en direction du village d'Arancou et chemineront sur le chemin de Saint-Jacques, ou GR 655. C'est la partie sportive.

A 17 h 00, dans l'église d'Arancou, la partie musicale avec un concert offert par le chœur d'hommes du Pays Basque « AIZKOA » (compte tenu d'une possible tournée internationale de ce groupe en octobre 2015 il y a encore une incertitude sur la programmation).

Et pour terminer la journée, la partie gastronomique qui se déroulera dans la salle des fêtes d'Arancou vers 19 h 30 autour d'un apéritif-grillades.

Le programme détaillé sera diffusé cet été, pour le concert il sera impératif de s'inscrire compte tenu de la capacité d'accueil de l'église limitée à 160 personnes et du succès croissant de cette journée.

Le Président fait remarquer que ce programme de manifestations 2015 ne peut être réalisé que parce qu'il est entouré d'une équipe particulièrement compétente et disponible sur laquelle il sait pouvoir compter.

QUESTIONS DIVERSES :

Partenariat avec le Crédit Agricole : versement de Toockets

Le C.A. Pyrénées/Gascogne s'engage au profit des associations. La directrice du C.A. de Bidache a proposé en 2013 à l'AJA de signer un partenariat qui, sous réserve de domicilier tous les comptes de l'association au C.A. (ce qui est déjà fait) lui apporterait quelques avantages dont les principaux sont l'édition gratuites des affiches et la publicité des manifestations organisées par l'association au moyen du site internet du CA et des distributeurs de billets.

Ce partenariat prévoit également que les sociétaires du C.A. peuvent verser à l'association de leur choix des points appelés « Toockets ». Pour 100 Toockets versés, le compte courant de l'association est alors crédité de 1 Euro.

Ainsi l'AJA ayant reçu en 2014 le total de **35.998 Toockets** s'est vu créditer à la fin de l'année la somme de **359 Euros**.

Merci donc aux généreux donateurs qui nous ont versé leurs Toockets.

Certains adhérents, sociétaires du Crédit Agricole, ont également essayé de nous attribuer leurs Toockets mais ont connu des difficultés auprès de leur agence pour effectuer la transaction. Espérons que nos adhérents du CA pourront cette année 2015 trouver dans leur agence les informations nécessaires à cette transaction.

Questions des adhérents

Un dernier tour est fait dans l'assemblée pour savoir s'il faut revenir sur un des sujets débattus depuis le début ou s'il y a des questions.

Silence dans l'assistance.

Le Président annonce alors la suite de l'ordre du jour :

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Le Président reprend la parole pour, avant de conclure, remercier tous les adhérents présents à cette AG, et remercier les bénévoles qui répondent présents chaque fois qu'ils sont sollicités.

La date de la 12^o Assemblée Générale est fixée à priori au premier vendredi d'avril 2016.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, quitus est donné à cette 11^o Assemblée Générale ordinaire de l'Association Jacquaire d'Arancou et la séance est levée à 21 heures 15.

Juste avant de lever la séance il demande à l'assemblée de manifester par de bruyants applaudissements leurs remerciements à ceux et celles qui s'affairent à côté en cuisine.

L'ovation est à la mesure de leur mérite.

L'apéritif-grillades clôture cette soirée.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire.

Fait, à Arancou, le 11 avril 2015

Le Président de l'Association

Le Secrétaire de la séance

Jean-Pierre Loubet

Christiane Steinmetz